



Ville de MARCK

SEANCE

8 AVRIL 2024

OBJET :

FINANCES

APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF
2024

2024-04-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 08 avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique (arrivée 18h14), MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANCQUART Christopher, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy (arrivé à 18h11), BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

DUMONT Véronique	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
FIOLET Evelyne	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Corinne NOËL)
MAGNIER Renée	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Sophie MILLIEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
DESORT Annie	(Pouvoir Pierre-Henri DUMONT)
WASSELIN JEAN-GUY	(Pouvoir Robert PILLE)
HUGOT Léa	(Pouvoir Quentin WILLAUME)
DEROI Alexandre	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)

◆ ◆ ◆

Vu la délibération n° 2023-09-05 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal de la ville de Marck,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2024-04-05 portant approbation du compte de gestion 2023,

Vu la délibération n° 2024-04-06 portant approbation du compte administratif 2023 et présentant le bilan annuel 2023 de la gestion des AP,

Reçu à la Sous-Préfecture de CALAIS le

16 AVR. 2024

Vu la délibération n° 2024-04-07 portant approbation de l'affectation des résultats 2023,

Vu la délibération n° 2024-03-06 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2023,

Vu la note de synthèse portant sur le budget primitif 2024, annexée à la présente délibération, (annexe 1),

Vu le rapport sur le budget primitif 2024, les autorisations de programme (AP) et les taux de fongibilité pour 2024 présenté en commission Finances du 25 mars 2024,

Considérant que l'adoption du référentiel budgétaire et comptable entraîne un changement de maquette budgétaire et conformément à la délibération n° 2023-09-05, la colonne BP n-1 pour le budget primitif 2024 ne sera pas renseignée ; de ce fait un tableau comportant le rappel des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2023 et les propositions d'ouverture de crédits pour l'exercice 2024, détaillé au niveau le plus fin de la nomenclature M57 par nature, est annexé à la présente délibération, (annexe 2),

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 donne la faculté au Conseil Municipal de déléguer à Madame le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant qu'il convient de procéder à la clôture des AP n° 9036 « Aménagement de la Place de l'Europe et des rues adjacentes » et 9041 « Réfection de la rue du Canal » afin de prendre en compte la fin des opérations d'équipement y afférentes,

Considérant qu'il convient de procéder à la révision des AP n° 9039 « Réfection du Quartier des Hautes-Communes » et 9042 « Réfection des allées des Fauvettes et des Pinsons » afin de prendre en compte leur évolution,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR 29 VOIX POUR & 3 ABSTENTIONS

VOTE le présent budget 2024 par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement », sans vote formel sur chacun des chapitres. Les provisions sont semi-budgétaires.

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement :						
Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent (M14)	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	110 522,00	34 776,00	52 300,00	52 300,00	87 076,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	43 968,00	50 171,00	8 000,00	8 000,00	58 171,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	118 280,08	126 613,00	429 110,00	429 110,00	555 723,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours (y compris opérati	2 058 812,00	364 147,00	2 645 788,42	2 645 788,42	3 009 935,42
Total des dépenses d'équipement		2 331 582,08	575 707,00	3 135 198,42	3 135 198,42	3 710 905,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	822 000,00	0,00	632 000,00	632 000,00	632 000,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		822 000,00	0,00	632 000,00	632 000,00	632 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 153 582,08	575 707,00	3 767 198,42	3 767 198,42	4 342 905,42
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	200 360,00		166 312,00	166 312,00	166 312,00
041	Opérations patrimoniales	399 061,00		293 800,00	293 800,00	293 800,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		599 421,00		460 112,00	460 112,00	460 112,00
TOTAL		3 753 003,08	575 707,00	4 227 310,42	4 227 310,42	4 803 017,42
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE						267 720,42
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 070 737,84

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent (M14)	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (hors 138)	793 596,00	915 690,00	1 156 676,00	1 156 676,00	2 072 366,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166 et 16449)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		793 596,00	915 690,00	1 156 676,00	1 156 676,00	2 072 366,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	252 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	814 303,51	0,00	1 190 348,84	1 190 348,84	1 190 348,84
138	Autres subventions invest.non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 790,00	0,00	387 546,00	387 546,00	387 546,00
Total des recettes financières		1 091 093,51	0,00	1 876 894,84	1 876 894,84	1 876 894,84
45...	Total des opé.pour compte de tiers	103 959,00	198 377,00	0,00	0,00	198 377,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 988 648,51	1 114 067,00	3 033 570,84	3 033 570,84	4 147 637,84
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	353 408,00		429 300,00	429 300,00	429 300,00
041	Opérations patrimoniales	399 061,00		293 800,00	293 800,00	293 800,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		952 469,00		923 100,00	923 100,00	923 100,00
TOTAL		2 941 117,51	1 114 067,00	3 956 670,84	3 956 670,84	5 070 737,84

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 070 737,84

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent (M14)	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	3 270 790,00	0,00	3 270 180,00	3 270 180,00	3 270 180,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 860 000,00	0,00	6 150 000,00	6 150 000,00	6 150 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 572 570,00	0,00	1 688 594,00	1 688 594,00	1 688 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 708 360,00		11 178 774,00	11 178 774,00	11 178 774,00
66	Charges financières	146 000,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
67	Charges spécifiques	84 260,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00		10 300,00	10 300,00	10 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 939 620,00		11 367 074,00	11 367 074,00	11 367 074,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	353 408,00		429 300,00	429 300,00	429 300,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		553 408,00		629 300,00	629 300,00	629 300,00
TOTAL		11 493 028,00		11 996 374,00	11 996 374,00	11 996 374,00

		+
D 002 RESULTAT REPORTE		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 996 374,00

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent (M14)	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	69 500,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	863 075,00	0,00	892 226,00	892 226,00	892 226,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 379 324,00	0,00	1 357 700,00	1 357 700,00	1 357 700,00
731	Fiscalité locale	4 868 441,00	0,00	4 991 420,00	4 991 420,00	4 991 420,00
74	Dotations et participations	3 613 948,00	0,00	3 677 091,00	3 677 091,00	3 677 091,00
75	Autres produits de gestion courante	40 265,00	0,00	59 175,00	59 175,00	59 175,00
Total des recettes de gestion courante		10 834 553,00	0,00	10 998 612,00	10 998 612,00	10 998 612,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	22 300,00	0,00	6 150,00	6 150,00	6 150,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	290,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 857 143,00		11 004 762,00	11 004 762,00	11 004 762,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	200 360,00		166 312,00	166 312,00	166 312,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 360,00		166 312,00	166 312,00	166 312,00
TOTAL		11 057 503,00		11 171 074,00	11 171 074,00	11 171 074,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE						825 300,00
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						11 996 374,00

APPROUVE les crédits affectés aux opérations d'équipement suivantes :

- Opération 9102 – Opérations d'équipements diverses : 3 120 649,42 € dont 495 451 € de restes à réaliser 2023
- Opération 9039 – Réfection du Quartier des Hautes-Communes : 39 649 € dont 29 649 € de restes à réaliser 2023
- Opération 9042 – Réfection des allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons : 550 607 € dont 50 607 € de restes à réaliser 2023.

APPROUVE la clôture des AP suivantes :

- AP 9036 : Aménagement de la Place de l'Europe et des rues adjacentes :
 - AP voté en 2023 : 5 622 353 €
 - Révision de l'AP en 2024 : - 5 421 €
 - Montant révisé et final de l'AP : **5 616 932 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2024 : 5 616 932 €
- AP 9041 : Rénovation de la rue du Canal :
 - AP voté en 2023 : 401 171 €
 - Révision de l'AP en 2024 : - 4 568 €
 - Montant révisé et final de l'AP : **396 603 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2024 : 396 603 €

APPROUVE la révision des AP 9039 et 9042 de la manière suivante :

- AP 9039 : Réfection du quartier des Hautes-Communes :
 - AP voté en 2023 : 1 789 068 €
 - Révision de l'AP en 2024 : - 33 120,97 €
 - Montant révisé de l'AP : **1 755 947,03 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2024 : 1 716 298,03 €

- CP ouverts pour 2024 : 39 649 €
- AP 9042 : Réfection des allées des Fauvettes et des Pinsons :
 - Modification du libellé de l'AP en « Réfection des allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons » afin de prendre en compte les travaux de voirie de l'allée des Chardonnerets
 - AP voté en 2023 : 410 000 €
 - Révision de l'AP en 2024 : + 140 607 €
 - Montant révisé de l'AP : **550 607 €**
 - CP ouverts pour 2024 : 550 607 €.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

